

## **Nouvelle prise de position de l'association TGV Provence Côte d'Azur pour un effet d'entraînement sur le dossier**

L'association rassemblant toutes les forces vives, administratives, économiques et sociales, de la Provence, de la Côte d'Azur et de la Principauté de Monaco, a été créée, au printemps 2003, pour relancer un projet laissé dans l'ombre depuis 10 ans. Elle est présidée par François Leblond, Préfet de Région honoraire.

Elle a, depuis sa création, veillé à ce que toutes les étapes de la procédure préalable soient franchies : inscription du projet au Ciat de décembre 2003, organisation d'un débat public conformément à la loi, lobbying auprès des autorités nationales et européennes, montage d'un dossier Interreg avec les Ligures et les Catalans, avec comme chef de file la Région Provence Côte d'Azur, baptisé « Arcomed » dont les conclusions ont été rendues publiques en juillet 2008. L'association poursuit aujourd'hui sa tâche en veillant à ce que l'inscription de cet équipement dans le projet de loi « Grenelle 1 » engage l'avenir de façon irréversible.

Dès le début de ses travaux, l'association a considéré que rien ne pouvait être fait sans une convergence de points de vue entre les élus des territoires concernés, chacun d'entre eux a pu s'exprimer au sein des différents conseils qui se sont réunis. L'objectif d'une réduction de la durée de parcours entre Paris et Nice à 3 heures 40, a été rappelé lors de chaque rencontre. En revanche, l'association n'a pas souhaité prendre parti sur les tracés concurrents dans les Bouches du Rhône et le Var, en considérant qu'elle acceptait toute solution, respectant l'objectif de durée de parcours, ayant la préférence des élus directement concernés.

Cet équipement implique, à l'inverse de ce qui s'est passé pour le TGV Med qui était entièrement financé sur fonds propres de la SNCF, un concours financier de chacune des collectivités traversées. Il est normal que celles-ci lient leur participation aux résultats qu'elles peuvent attendre du projet pour les populations dont elles ont la charge.

### **Le passage de l'Esterel , le seul tracé qui valorise conjointement le var et les Alpes-maritimes**

**Pour faciliter des réponses positives de leur part, il importe de recenser les portions du parcours sur lesquelles un accord de tracé peut être facilement obtenu et donc un montage financier rendu possible pour sa réalisation. L'association en a recensé au moins un : c'est le passage de l'Estérel. Il est le seul qui valorise conjointement deux départements : le Var et les Alpes Maritimes.** La construction de la ligne nouvelle à cet endroit économiserait 30 minutes sur la durée du parcours Paris Nice soit près du tiers de la réduction de temps attendue avec la construction totale de la ligne nouvelle, elle donnerait en outre à la SNCF la possibilité de mettre en place pour l'Est du Var, des TER rapides en direction des Alpes Maritimes. Il est probable que la construction de cette partie de la ligne LGV aurait un effet d'entraînement sur le reste du dossier. Il faut rappeler à cet égard que la

construction de l'autoroute A8 a démarré sur la même portion de son parcours. De la même manière, c'est toute la ligne dont nous attendons la réalisation.

Nous avons noté, lors des études « Arcomed », que l'Europe examinerait avec intérêt les investissements qui seraient réalisés pour assurer la continuité entre le réseau français et le réseau italien rénovés. **Nous pensons qu'il serait urgent d'entreprendre les études complémentaires à conduire à cet égard entre Nice et Vintimille afin d'être prêt à engager les travaux.**

**La proposition de la Principauté de Monaco d'organiser en 2009 un colloque de l'ensemble des Maires des villes situées entre Naples et Valence** consacré à un examen des grandes liaisons ferroviaires, routières et maritimes à soutenir le long de ce littoral parait particulièrement opportune et l'association est prête à prendre toute sa part dans la préparation de cette rencontre qui se situe en concordance parfaite avec le projet d'Union pour la Méditerranée.

**Au-delà de cet objectif immédiat, l'association pense que les échanges entre les collectivités concernées sont plus que jamais nécessaires, elle continuera à les favoriser de manière à faciliter leurs implications respectives.** Elle souhaite contribuer à apaiser les tensions d'aujourd'hui, reposant souvent sur des informations erronées ou incomplètes, et préjudiciables à un projet qui s'inscrit parfaitement dans l'objectif de développement durable. Elle suit, avec la plus grande attention, les prises de position des responsables politiques et économiques sur l'ensemble du parcours entre Marseille et Vintimille.

Le 17 novembre 2008

François LEBLOND  
Préfet  
Président

**Contact presse**  
Nadine BAUER  
06 03 89 57 60

**Contact Association TGV PACA**  
François LEBLOND  
01 40 40 70 83